

# On ne traite plus les mauvaises herbes, on les brûle !

OF 11/7/08

Il est temps d'en finir une fois pour toutes avec les phytosanitaires à Angers ! D'ailleurs, Jean-Claude Antonini n'avait-il pas déjà annoncé que leur utilisation était désormais proscrite, dans la ville du développement durable ?

Pas si simple. Les alternatives ne sont pas possibles partout. Le désherbage thermique, la panacée ? Oui, mais s'il faut dépenser des tonnes d'énergie pour brûler les mauvaises herbes à coup de jets de vapeur à 135°, où est le bénéfice réel ?

Sauf que... Une société de Segré, la Sita, filiale de Suez, est en train de développer un procédé mis au point en Nouvelle-Zélande qui pourrait devenir « la » solution de demain. Ici, même avec un

liquide chauffé à 95 % seulement, ça marche. Le secret : l'ajout dans l'eau d'extraits naturels de maïs et de noix de coco qui permettent de créer une mousse qui va rester collée aux mauvaises herbes le temps nécessaire pour accomplir son œuvre destructrice. « Dix secondes suffisent. Dix secondes à 95°. Dix secondes pour porter à ébullition les celluloses des plantes... Qui meurent ! » explique les professionnels du traitement thermique.

Attention : la mousse pourrait être confondue avec du détergent. Rien à voir. Et cette mousse n'est pas sucrée, donc n'attire pas les insectes. Et c'est une mousse qui ne glisse pas et qui disparaît en quelques minutes...

Le procédé fait les beaux jours

des bords de Loire, du côté de Bouchemaine. Mûrs-Erigné est en train à son tour de le tester. Angers a commencé l'expérimentation hier du côté du boulevard Vaugareau, sous l'œil attentif des services de la ville et de l'adjoint à l'environnement Gilles Mahé.

Qui s'interroge aussi : « Il y a une autre dimension au problème des mauvaises herbes, c'est celle de l'acceptabilité : à partir de quand des mauvaises herbes sont-elles un signe de saleté, de mauvais entretien ?... Mieux : à partir de quand, des herbes folles sont-elles des mauvaises herbes... »

Là aussi, c'est une question d'évolution des mentalités. « Et là aussi, ça bouge », assure encore Gilles Mahé.



Deux passages, voire trois dans l'année, doivent suffire pour faire oublier les « mauvaises » herbes.